

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**EL WIFACK LEASING**

Siège social : Avenue Habib Bourguiba, Médenine 4100

La société El wifack Leasing publie ci -dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2011 accompagnés du rapport des commissaires aux comptes, Béchir NEDRI et Abdelhedi DJEMEL.

BILAN*(Exprimé en D.T)*

ACTIFS				CAPITAUX PROPRES & PASSIFS			
	Notes	31/12/2011	31/12/2010		Notes	31/12/2011	31/12/2010
Liquidités et équivalents de liquidités	3	2 230 720	7 833 367	Passifs			
Créances sur la clientèle				Emprunts et ressources spéciales			
Créances de leasing : Encours Financiers		150 609 806	124 426 109	Concours bancaires	11	456 858	0
Moins: Provisions		(2 350 236)	(2 258 740)	Emprunts et dettes rattachées	12	117 526 234	119 503 535
	4	148 259 570	122 167 369	Total Emprunts et ressources spéciales		117 983 092	119 503 535
Créances de leasing : Echues et impayées		7 447 402	3666 692	Autres passifs			
Moins: Provisions		(3 147 966)	(1 466 361)	Dettes envers la clientèle	13	2 446 123	962 885
	5	4 299 436	2 200 331	Fournisseurs et comptes rattachés	14	18 508 853	9 372 986
Intérêts constatés d'avance		(768 381)	(730 318)	Autres	15	1 603 191	1 626 007
Total des créances sur la clientèle		151 790 625	123 637 382	Total des autres passifs		22 558 167	11 961 878
Portefeuille titres de placement	6	836 894	10 793 902	Intérêts minoritaires	16	968	555
Portefeuille d'investissement				Total Intérêts minoritaires		413	555
Portefeuille d'investissement brut		1 656 691	1 608 357	Capitaux propres			
Moins: Provisions		(100 000)	(100 000)	Capital social		15 020 000	15 020 000
Total portefeuille d'investissement	7	1 556 691	1 508 357	Réserves et prime d'émission		5 227 052	4 432 205
Valeurs Immobilisées				Autres capitaux propres et FPRG		622 568	517 666
Immobilisations incorporelles		125 297	116 617	Résultats reportés		1 027 937	150 182
Moins: Amortissements		(110 559)	(96 211)	Total des capitaux propres avant Résultat		21 897 557	20 120 053
	8	14 738	20 406	Résultat de l'exercice		2 808 867	3 272 602
Immobilisations corporelles		4 363 729	1 916 742	Total des capitaux propres avant affectation	17	24 706 424	23 392 655
Moins: Amortissements		(844 976)	(644 158)				
	9	3 518 753	1 272 584				
Total des valeurs immobilisées		3 533 491	1 292 990				
Autres actifs		5 326 617	9 819 013				
Moins: Provisions		(26 387)	(26 388)				
	10	5 300 230	9 792 625				
Total des actifs		165 248 651	154 858 623	Total des capitaux propres et des passifs		165 248 651	154 858 623

ETAT DE RESULTAT
(*Exprimé en D.T.*)

	Notes	31/12/2011	31/12/2010
Revenus de Leasing			
(+) Revenus de leasing		13 757 319	11 577 214
(+) Intérêts de retard		193 735	232 980
(±) Variation des produits réservés		(302 634)	(76 596)
(+) Autres produits d'exploitation		433 588	464 135
Total des revenus de Leasing	18	14 082 008	12 197 733
(-) Charges financières nettes	19	(6 203 673)	(4 934 582)
(+) Produits des placements	20	173 345	52 573
Produit net		8 051 680	7 315 724
Charges d'exploitation			
(-) Charges du personnel	21	(1 664 664)	(1 324 547)
(-) Autres charges d'exploitation	22	(1 133 793)	(886 105)
(-) Dotations aux amortissements & résorptions	23	(231 540)	(217 132)
(-) Dotations aux provisions	24	(2 870 433)	(1 993 935)
(+) Reprise sur provisions		1 399 965	989 747
Résultat d'exploitation		3 551 215	3 883 752
(+) Autres gains ordinaires	25	243 722	206 369
(-) Autres pertes ordinaires		(5 497)	(5 052)
Résultat des activités ordinaires avant impôts		3 789 440	4 085 069
(-) Impôts sur les bénéfices	26	(980 160)	(811 912)
Résultat des activités ordinaires après impôt		2 809 280	3 273 157
Eléments extraordinaires		-	-
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		2 809 280	3 273 157
<hr/>			
Résultats après modifications comptables		2 809 280	3 273 157
<hr/>			
Part des intérêts minoritaires		(413)	(555)
<hr/>			
Résultats Net (Part du Groupe)		2 808 867	3 272 602

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE*(Exprimé en D.T)*

	Notes	31/12/2011	31/12/2010
<i>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</i>			
Encaissements reçus des clients		89 413 312	78 526 234
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel		(2 234 894)	(1 997 241)
Intérêts payés		(5 270 932)	(4 571 284)
Impôts et taxes payés		(3 071 130)	(2 592 077)
Décaissements affectés à l'acquisition de biens en leasing		(92 358 344)	(102 228 446)
Encaissements provenant de la cession de biens en leasing		2 308 185	1 976 971
Encaissements suite à la restitution de TVA		2 695 206	-
Autres flux de trésorerie		(121 147)	(238 676)
		(8 639 744)	(31 124 519)
<i>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</i>			
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		(2 455 667)	(289 474)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		0	0
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières		(126 512)	(670 550)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		56 883	107 654
		(2 525 296)	(852 370)
<i>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</i>			
Encaissements suite à l'émission d'actions		0	0
Dividendes et autres distributions		(1 500 000)	(1 200 000)
Encaissements provenant des emprunts		40 972 422	72 831 739
Remboursements d'emprunts		(43 867 037)	(24 239 475)
		(4 394 615)	47 392 264
		(15 559 655)	15 415 375
<i>VARIATION DE TRESORERIE</i>			
<i>TRESORERIE AU DEBUT DE L'EXERCICE</i>			
		18 627 269	3 211 894
<i>TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE</i>			
		3 067 614	18 627 269

LES ENGAGEMENTS HORS BILAN*(Exprimés en D T)*

	Notes	31/12/2011	31/12/2010
ENGAGEMENTS DONNES			
Garanties réelles		-	-
Engagements de financement donnés		11 517 472	10 467 653
Total		11 517 472	10 467 653
ENGAGEMENTS RECUS			
Garanties reçues des clients		14 016 592	14 418 522
Intérêts à échoir sur contrats actifs	27	21 475 678	18 512 190
Total		35 492 270	32 930 712

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2011

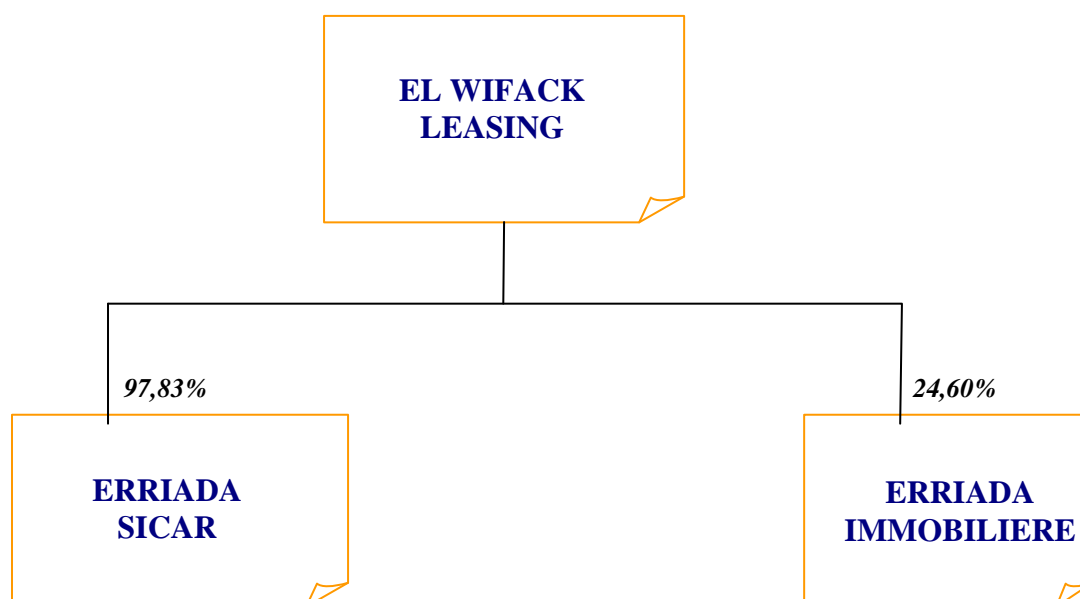
1- NOTES RELATIVES A LA CONSOLIDATION DES ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2011 :

PRESENTATION DU GROUPE EL WIFACK LEASING:

La Société **EL WIFACK LEASING** a été créée le 28 juin 2002 avec pour objet principal la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers conformément à la loi n°94-89 du 26 juillet 1994 relative au leasing.

Le groupe **EL WIFACK LEASING** a été mis en place après la création des sociétés suivantes dont la société **EL WIFACK LEASING** détient des participations:

<i>Emetteur</i>	<i>Nombre d'actions</i>	<i>Valeur Nominale</i>	<i>TOTAL</i>	<i>Date de souscription</i>	<i>% détenu du capital</i>
ERRIADA SICAR S.A	90.000	10	900.000	2009-2010	97,83%
ERRIADA Immobilière S.A	24.600	5	123.000	2008-2009	24,60%
TOTAL			1 023.000		



1.1- Principales règles d'évaluation et de présentation des comptes consolidés :

Les comptes consolidés du groupe **El Wifack Leasing** relatifs à l'exercice 2011 ont été établis conformément aux dispositions de la loi 2001-117 du 06/12/2001, relative aux règles de consolidation des entreprises.

La présentation des états financiers est conforme aux dispositions de la loi 96-112, relative au système comptable des entreprises et aux documents de synthèse consolidés des entreprises relevant du secteur financier. Les charges et produits présentés dans le compte de résultat sont classés par nature et non par destination.

Les comptes consolidés regroupent les comptes de **El Wifack Leasing** et des sociétés composant le groupe **El Wifack Leasing** à savoir **ERRIADA SICAR S.A** et **ERRIADA Immobilière S.A.** Les retraitements et reclassements nécessaires ont été effectués afin de les rendre conformes aux principes du groupe **El Wifack Leasing**.

1.2- Principes, optique et méthodes de consolidation :

Les comptes consolidés sont établis à partir des comptes annuels individuels du groupe **El Wifack Leasing** et de ses deux filiales contrôlées par celle-ci.

Le résultat consolidé est déterminé selon une optique qui favorise les intérêts du groupe. A cet effet, l'élimination des opérations intragroupe affecte la part du groupe selon le pourcentage d'intérêts dans le groupe contrepartie.

Les méthodes de consolidation appliquées sont les suivantes :

Société	Degré de contrôle	Méthode retenue
ERRIADA SICAR	Contrôle exclusif	<i>Intégration Globale</i>
ERRIADA Immobilière	Influence notable	<i>Mise en Equivalence</i>

La méthode de l'intégration globale s'applique aux entreprises contrôlées de manière exclusive ayant une activité à caractère financier, auxquelles s'ajoutent les entreprises dont l'activité se situe dans le prolongement des activités bancaires ou financières, ou relève d'activités connexes (assurance, promotion touristique, acquisition, construction et réaménagement d'immeubles, location de terrains et d'immeubles).

Sachant que le contrôle exclusif sur une filiale s'apprécie par le pouvoir de diriger ses politiques financières et opérationnelles afin de tirer avantage de ses activités. Il résulte :

- soit de la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote dans la filiale;
- soit de la désignation pendant deux exercices successifs de la majorité des membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance de la filiale ; le Groupe est présumé avoir effectué cette désignation lorsqu'il a disposé au cours de cette période, directement ou indirectement, d'une fraction supérieure à 40 % des droits de vote et qu'aucun autre associé ou actionnaire n'a détenu directement ou indirectement une fraction supérieure à la sienne ;
- soit du pouvoir d'exercer une influence dominante sur une filiale, en vertu d'un contrat ou de clauses statutaires, lorsque le droit applicable le permet et que le Groupe est actionnaire ou associé de cette filiale ; l'influence dominante existe dès lors que le Groupe a la possibilité d'utiliser ou d'orienter l'utilisation des actifs, passifs ou éléments de hors - bilan de la même façon qu'il contrôle ce même type d'éléments dans les filiales sous contrôle exclusif. Ne sont toutefois retenues dans ces conditions que les entreprises qui présentent un caractère significatif par rapport aux comptes du Groupe.

1.3- Principaux retraitements effectués dans les comptes consolidés

Les principaux retraitements effectués pour l'élaboration des comptes consolidés concernent les postes suivants :

1.3.1- Traitement des acquisitions et écarts d'acquisition:

La différence entre le prix d'acquisition et la quote-part de situation nette acquise est affectée en premier lieu à des éléments identifiables du bilan et du hors - bilan. Les modifications ainsi apportées aux valeurs d'entrée des éléments identifiés sont en contrepartie imputées sur la valeur brute de l'écart d'acquisition, dont les amortissements cumulés sont alors ajustés.

Pour chaque acquisition, le solde des écarts non affectés est inscrit à l'actif ou au passif du bilan suivant son sens, dans le poste "Écarts d'acquisition". Les écarts d'acquisition actifs sont amortis et les écarts d'acquisition passifs sont rapportés au résultat. La durée ne peut en aucun cas excéder vingt ans. Les écarts d'acquisition font l'objet d'une revue régulière à partir d'analyses multicritères, semblables à celles utilisées lors de l'évaluation initiale des sociétés acquises.

En cas de cession totale ou partielle des entreprises ainsi acquises, l'écart d'acquisition correspondant, originellement imputé sur les capitaux propres, vient corriger la plus ou moins-value de cession dans le résultat consolidé, sous déduction des amortissements qui auraient été pratiqués sans tenir compte du prorata temporis, si cet écart avait été maintenu à l'actif du bilan consolidé.

1.3.2- Elimination des soldes et transactions intra-groupe:

Les produits et les charges résultant d'opérations internes au Groupe sont éliminés lorsqu'ils concernent des entreprises faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle.

Les créances, les dettes et les engagements réciproques ainsi que les produits et charges réciproques sont éliminés lorsqu'ils concernent des entreprises faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle.

1.3.3- Comptabilisation de l'Impôts:

Les impôts sont présentés selon la méthode de l'impôt exigible.

L'impôt exigible est le montant des impôts sur le bénéfice payable ou recouvrables au titre de l'exercice. Le groupe ne présente pas, de la sorte, des actifs et/ou passifs d'impôt différés.

NOTE 2: PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

Les principes comptables les plus significatifs retenus pour la préparation des états financiers se résument comme suit :

2-1 : Continuité de l'exploitation

Les états financiers ont été établis dans la perspective de la continuité de l'exploitation.

2-2: Valeurs Immobilisées

Les immobilisations corporelles et incorporelles utilisées par la société figurent parmi les actifs au niveau des « **Valeurs Immobilisées** » pour leur coût d'acquisition hors taxes récupérables et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire par l'application des taux annuels suivants :

IMMOBILISATION	TAUX D'AMORTISSEMENT RETENU
- Logiciels	33%
- Constructions	5%
- Agencements et aménagements des constructions	10%
- Matériel de transport	20%
- Mobilier et matériel de bureau	10%- 20%
- Matériel informatique	15%-33%
- Installations générales	10%

2-3 : Créances de leasing

La société adopte la norme comptable tunisienne NC 41 relative aux contrats de location pour la comptabilisation des opérations rattachées aux contrats de leasing, et ce à partir de 1^{er} janvier 2008.

La société est dotée d'un système de gestion intégré pour la gestion de son portefeuille et la génération des écritures comptables. Au 31 décembre 2011, les écritures comptables issues des contrats mis en force avant le 1^{er} janvier 2008 sont constatées selon l'ancienne méthode de comptabilisation, par le biais du compte des amortissements du matériel en leasing.

Les biens faisant l'objet de contrats de location-financement sont les biens acquis par la société et donnés en location pour une durée qui varie entre trois et sept ans. Elles sont de ce fait enregistrées à l'actif du bilan au niveau des « **Encours sur crédits leasing** » pour leur coût d'acquisition hors taxes récupérables, c'est-à-dire pour le financement accordé, et durant toute la durée du bail.

A la fin de cette durée, le locataire aura la possibilité d'acheter le bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Les opérations de leasing portent sur des biens immobiliers (terrains et constructions) et mobiliers (équipements, matériel roulant...).

Il est à signaler que, pendant toute la durée du bail, le bien donné en location demeure la propriété de la société **EL WIFACK LEASING**, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le céder ou de le nantir.

2-4 : Portefeuille investissement

Les titres de participation et les titres immobilisés sont enregistrés comptablement à leur valeur d'acquisition.

2-5 : Charges reportées

Les charges reportées sont composées des frais préliminaires, des charges à répartir et des frais d'émission et de remboursement d'emprunts (emprunts bancaires et obligations). Ces éléments sont présentés au niveau de la rubrique « **Autres actifs** ».

Ces charges sont résorbées sur les durées suivantes :

<i>CHARGE REPORTEE</i>	<i>DUREE DE RESORPTION RETENUE</i>
- Frais préliminaires et charges à répartir	3 ans
- Frais d'émission d'emprunts bancaires	durée de l'emprunt
- Frais d'émission et de remboursement des obligations	durée de l'obligation

2-6 : Emprunts

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée, au passif du bilan sous la rubrique des « **Emprunts et dettes rattachées** ».

2 -7 : Evaluation des provisions

La société constitue annuellement une provision des actifs classés conformément aux normes de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire n° 91-24 émise par la Banque Centrale de Tunisie le 17 décembre 1991.

Les provisions résultant de l'application de la circulaire suscitée sont déterminées de la manière suivante :

$$\text{Montant de l'engagement} + \text{Loyers impayés} - \text{Agiors réservés} - \text{Intérêts de retard réservés} - \text{Valeur intrinsèque.}$$

$$\text{Avec valeur intrinsèque} = \text{Valeur d'acquisition} - \text{amortissements cumulés}$$

Pour l'arrêté des états financier de l'année 2011, la valeur intrinsèque a été prise en charge pour la détermination de la provision requise.

2-7-1 : Classification des créances:

<i>Créance</i>	<i>Retard de paiement</i>	<i>Minimum de la provision à appliquer par classe</i>
A : Actifs courants	<i>Moins de 90 jours</i>	-
B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier		
B2 : Actifs incertains	<i>Entre 90 et 180 jours</i>	20%
B3 : Actifs préoccupants	<i>Entre 180 et 360 jours</i>	50%
B4 : Actifs compromis	<i>Plus que 360 jours</i>	100%

Les classes ont été définies par la circulaire n° 91-24 de la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement. Est considéré comme actifs courants à la société « **EL WIFACK LEASING** » les créances ordinaires dont le solde ne dépasse pas le total d'une échéance impayée par relation présentant un retard un inférieur à 90 jours.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du cash-flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

CR- Créances Rééchelonnées : Ce sont les créances rééchelonnées dans le cadre de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n°2011-04 du 12 avril 2011 relative aux mesures conjoncturelles de soutien aux entreprises économiques. Bien que certaines créances figurent au niveau des créances non classées (classe 0 et 1), une provision sur risque latent « provisions collectives » est constatée conformément à la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n°2012-02 du 11 janvier 2012 relative à l'évaluation des engagements dans le cadre des mesures conjoncturelles de soutien aux entreprises économiques ayant fait l'objet de rééchelonnement.

2-7-2 : La valeur du bien en leasing :

Les principes retenus pour l'évaluation du bien en location sont les suivants :

- **Matériel standard**: Valeur d'origine diminuée d'une décote de **20%** par année de location ;
- **Matériel spécifique**: Valeur d'origine diminuée d'une décote de **40%** par année de location ;
- **Immeubles (terrain, construction,...)**: Valeur d'origine diminuée d'une décote de **5%** par année de location ;

2-7-3 : Les garanties reçues

La société **EL WIFACK LEASING** détient des garanties réelles et des garanties financières sur des clients ayant des créances classées. Elle les considère comme des garanties atténuant le risque encouru conformément à la politique de provisionnement appliquée. Ces garanties comprennent essentiellement les hypothèques inscrites et les garanties **SOTUGAR**.

2-8 : Comptabilisation des revenus

La société adopte la Norme Comptable Tunisienne NC 41 relative aux contrats de location pour la comptabilisation des revenus de leasing, et ce à partir de 1^{er} janvier 2008.

Les loyers sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement d'avance. Le loyer est réparti entre la marge brute et le remboursement du principal du crédit leasing. Seule la marge brute « intérêts » est constatée comme revenu de la société. A la fin de la période, il est procédé à une régularisation pour constater les produits perçus ou comptabilisés d'avance.

Par ailleurs, les intérêts inclus dans les loyers courus et les intérêts de retard, non encaissés, sont déduits des revenus et classés au bilan en tant que « Produits réservés », venant en déduction de la rubrique « Créances sur la clientèle ». Cette méthode de comptabilisation ne concerne que les actifs classés en B2, B3 et B4 et ce conformément aux dispositions de l'article 9 de la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991.

2-9 : Impôt sur les bénéfices

A partir de l'année 2011, la société **EL WIFACK LEASING** est soumise à l'impôt sur les bénéfices au taux réduit de **35%**. Elle a bénéficié durant la période allant de l'année 2006 à l'année 2010 de l'avantage fiscal relatif à la réduction du taux de l'impôt sur les bénéfices de **35%** à **20%** sur une durée de **5 ans** à partir de l'année d'introduction en bourse, et ce conformément à la loi n°99-92 du 17 août 1999, telle que modifiée par les textes subséquents et notamment l'article 42 de la loi n°2004-90 du 31 décembre 2004.

Il est à noter que la loi de finances pour la gestion 2010 a abrogée les dispositions des deuxième, troisième et quatrième alinéas du paragraphe I de l'article 48 du code de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés et remplacées par ce qui suit : « Toutefois, les provisions au titre des créances douteuses et au titre de l'aval octroyé aux clients, constituées par les établissements de crédit prévus par la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit et par les établissements de crédit non résidents exerçant dans le cadre du code de prestations des services financiers aux non résidents promulgué par la loi n°2009-64 du 12 août 2009 et relatives aux financements qu'ils accordent, sont totalement déductibles ».

Pour la déduction des provisions au titre des créances douteuses par les établissements susvisés, la condition relative à l'engagement d'une action en justice prévue par le paragraphe 4 de l'article 12 du présent code n'est pas applicable.

2-10 : Taxe sur la valeur ajoutée

La société procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes. Il en est de même en ce qui concerne les investissements propres et le financement donné en leasing.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société sur ses achats de biens et services, y compris la TVA grevant les biens objet d'un financement leasing, est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

Mensuellement, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du Trésor, s'il est **créiteur** ou d'un report pour la période suivante s'il est **débiteur**.

2-11 : Unité monétaire et risque de change

Les états financiers de la société sont arrêtés et présentés en dinar tunisien (DT). Aucune créance ou dette n'est libellée en monnaies étrangères.

Aucun risque de change n'est ainsi couru par la société à la date du 31 décembre 2011.

2-12 : Evénements postérieures à la date de clôture de l'exercice :

Les états financiers Groupe arrêtés au 31 décembre 2011 tiennent compte des événements survenus postérieurement à cette date et jusqu'au **27 Avril 2012**, date d'arrêté des comptes par le conseil d'administration de la société mère.

NOTE 3 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

L'analyse des liquidités et équivalents de liquidités au 31 décembre 2011 comparés aux soldes au 31 décembre 2010 se présente comme suit :

	(En DT)	
	31 décembre	
	2011	2010
Banques	<i>2 192 575</i>	<i>2 170 034</i>
Chèques en caisse	<i>11 073</i>	<i>5 600 000</i>
Effets remis à l'encaissement (a)	<i>26 013</i>	<i>60 178</i>
Caisse	<i>1 059</i>	<i>3 155</i>
TOTAL	<i>2 230 720</i>	<i>7 833 367</i>

(a): les effets remis à l'encaissement sont présentés au niveau de la rubrique « créances de leasing : Echues et impayées ». Seuls les effets encaissés à la date d'arrêté des états financiers sont présentés au niveau des « liquidités et équivalents de liquidités ».

NOTE 4 : CREANCES DE LEASING « ENCOURS FINANCIERS »

La valeur brute de l'encours sur crédits leasing, au 31 décembre 2011 a atteint **150 609 806 DT** contre **124 426 109 DT** au 31 décembre 2010, enregistrant une augmentation de **26 183 697 DT**. Les encours financiers des créances de leasing s'analysent comme suit :

	(En DT)	
	31 décembre	
	2011	2010
Créances de leasing (encours financiers)	<i>148 248 454</i>	<i>122 825 328</i>
Créances de leasing (encours des contrats non mis en force)	<i>2 361 352</i>	<i>1 600 781</i>
S/Total	<i>150 609 806</i>	<i>124 426 109</i>
Provisions pour dépréciation de l'encours classé	<i>(2 350 236)</i>	<i>(2 258 740)</i>
Solde au 31 décembre	<i>148 259 570</i>	<i>122 167 369</i>

L'analyse du solde au 31 décembre 2011 par catégorie du matériel se présente comme suit :

	(En DT)	
	31 décembre	
	2011	2010
Immobilier	<i>7 311 093</i>	<i>6 763 366</i>
Matériels de transport léger	<i>68 483 468</i>	<i>56 082 508</i>
Matériels de transport lourds & BTP	<i>65 449 640</i>	<i>47 525 661</i>
Equipements spécifiques	<i>7 004 253</i>	<i>12 453 793</i>
TOTAL	<i>148 248 454</i>	<i>122 825 328</i>

NOTE 5 : CREANCES DE LEASING « ECHUES ET IMPAYEES »

La valeur brute de cette rubrique a atteint **7 447 402 DT** en date du 31 décembre 2011, contre **3 666 692 DT** au 31 décembre 2010, enregistrant ainsi une variation de **3 780 710 DT**.

L'analyse des créances leasing échues et impayées se présente comme suit :

	(En DT)	
	31/12/2011	31/12/2010
Impayés et autres facturations	7 392 238	3 628 808
Effets remis à l'encaissement	55 164	37 884
Montant brut	7 447 402	3 666 692
<u>A déduire :</u>		
- Produits réservés sur créances classées	(447 650)	(228 075)
- Produits réservés sur créances rééchelonnées (a)	(83 059)	-
- Provisions sur créances classées	(2 012 740)	(1 238 286)
- Provisions collectives (a)	(604 517)	-
Montant des provisions et agios réservés	(3 147 966)	(1 466 361)
MONTANT NET DES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	4 299 436	2 200 331

(a) Constitué par l'application de la circulaire BCT N° 2012-02 du 11 janvier 2012.

ANALYSE DES IMPAYES ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A	B1 Actifs nécessitant un suivi particulier	B2 Actifs incertains	B3 Actifs préoccupants	B4 Actifs compromis	
	Actifs courants					
Encours financiers	111 590 239	32 388 991	443 498	333 278	3 492 448	148 248 454
Impayés	589 547	3 788 995	82 657	162 735	1 971 512	6 595 446
Avances et acomptes reçus (a)	(2 442 996)	(1 546)	0	0	(1 581)	(2 446 123)
Autres créances	148 439	324 921	11 913	15 351	296 168	796 792
TOTAL DES IMPAYES, AUTRES CREANCES & AVANCES ET ACOMPTEES	(1 705 010)	4 112 370	94 570	178 086	2 266 099	4 946 115
TOTAL DES ENCOURS, IMPAYES, AUTRES CREANCES & AVANCES ET ACOMPTEES (1)	109 885 229	36 501 361	538 068	511 364	5 758 547	153 194 569
Produits réservés	83 059		13 333	29 594	404 723	530 709
Provisions sur les impayés			55 957	127 231	1 829 553	2 012 741
Provisions sur les encours			301 020	115 634	1 933 582	2 350 236
Provisions collectives	604 517					604 517
TOTAL DES PROVISIONS ET AGIOS RESERVES (2)	687 576		370 310	272 459	4 167 858	5 498 203
Ratio de couverture (1) / (2)			68,82%	53,28 %	72,37 %	
			70,66%			

(a) : présenté au passif du bilan au niveau de la rubrique « Autres passifs : dettes envers la clientèle »

NOTE 6 : PORTE FEUILLE TITRES DE PLACEMENT

Les placements s'élèvent au 31 décembre 2011 à **836 894 DT** contre **10 793 902 DT** au 31 décembre 2010.

NOTE 7 : PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

L'analyse du portefeuille d'investissement se présente comme suit:

		(En DT)	
		31 décembre	
		2011	2010
Titres mis en équivalence	(a)	123 000	123 000
Titres de participation	(b)	740 100	740 100
Fonds d'investissement	(c)	610 000	610 000
Prêts sur Fonds Social		180 741	132 407
Cautionnement	(d)	2 850	2 850
		1 656 691	1 608 357
Valeur brute			
Provisions	(e)	(100 000)	(100 000)
TOTAL		1 556 691	1 508 357

(a) : Les titres mis en équivalence sont composés des actions d'**ERRYADA IMMOBILIERE S.A**

(b) : Les titres de participation s'analysent au 31 décembre 2011 comme suit :

<i>Emetteur</i>	<i>Nombre d'actions</i>	<i>Valeur Nominale</i>	<i>TOTAL</i>	<i>Date de souscription</i>	<i>% détenu du capital</i>
MED FOOD S.A	100	1 000	100 000	2003	3,33%
Société C.C.T.	30 000	10	300 000	2010	30,00%
Société TAIMET	30 000	10	300 000	2010	30,00%
Société SERP SUD	4 000	10	40 000	2010	10,00%
INSTITUT DE L'APBEF	1	100	100	2010	0,10%
TOTAL			740 100		

(c) : Le fonds d'investissement s'analyse au 31 décembre 2011 comme suit :

<i>SICAR</i>	<i>MONTANT</i>	<i>Date d'affectation</i>	<i>Nature</i>
SODIS-SICAR S.A	610 000	2003/2004/2005	Fonds gérés
TOTAL	610 000		

(d) : Représentant le cautionnement du loyer de l'agence de Sfax et du local de la SNIT MEDENINE.

(e) : Il s'agit d'une provision pour dépréciation de la participation au capital de **MED FOOD SA**.

NOTE 8 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

La valeur brute des immobilisations incorporelles s'élève au 31 décembre 2011 à **125 297 DT** contre **116 617 DT** au 31 décembre 2010, enregistrant une augmentation de **8 680 DT** résultant de l'acquisition de divers logiciels en 2011.

Le détail de ces immobilisations incorporelles au 31 décembre 2011 se présente ainsi :

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**Au 31 décembre 2011**

(Exprimé en dinars)

(En DT)

DESIGNATION	TAUX D'AMORT	VALEURS BRUTES				AMORTISSEMENTS				VALEUR COMPTABLE NETTE AU 31/12/2011
		AU 01/01/2011	ACQUISIT° du 01/01/2011 au 31/12/2011	CESSION du 01/01/2011 au 31/12/2011	AU 31/12/2011	AU 01/01/2011	DOTATIONS du 01/01/2011 au 31/12/2011	REINTEGR du 01/01/2011 au 31/12/2011	CUMULE AU 31/12/2011	
Logiciels	33%	87 220	5 905	0	93 125	83 086	3 933	0	87 019	6 106
Licences	33%	29 397	2 775	0	32 172	13 125	10 415	0	23 540	8 632
TOTAUX		116 617	8 680	0	125 297	96 211	14 348	0	110 559	14 738

NOTE 9 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles nettes au 31 décembre 2011 se sont élevées à **3 518 753 DT** contre **1 272 584 DT** au 31 décembre 2010, enregistrant une augmentation de **2 246 169 DT** résultant des opérations suivantes :

	MONTANT
<u>Les acquisitions de l'année 2011 :</u>	EN DT
Terrain	2 291 768
Agencements, aménagements des constructions	5 542
Installations générales A.A.Divers	5 125
Matériels de transport	112 400
Equipements de bureau	6 261
Matériel informatique	27 941
Reclassement avances sur acquisition immobilisations	(2 050)
TOTAL DES ACQUISITIONS ET DES AVANCES (a)	2 446 987
<u>Les amortissements de l'année 2011 :</u>	
Dotations aux amortissements de l'année	200 818
TOTAL DES AMORTISSEMENTS (b)	200 818
VARIATION NETTE : (a)-(b)	2 246 169

Le détail de ces immobilisations au 31 décembre 2011 se présente comme suit :

(En DT)

DESIGNATION	VALEURS BRUTES				AMORTISSEMENTS				VALEUR COMPTABLE NETTE AU 31/12/2011
	AU 01/01/2011	ACQUISIT° ou RECLASS ° du 01/01/2011 au 31/12/2011	CESSION ou RECLASS du 01/01/2011 au 31/12/2011	AU 31/12/2011	AU 01/01/2011	DOTATIONS du 01/01/2011 au 31/12/2011	REINTEGRAT°. du 01/01/2011 au 31/12/2011	CUMULE AU 31/12/2011	
Terrain	-	2 291 768	0	2 291 768	-	-	-	-	2 291 768
Constructions	859 351	-	0	859 351	230 231	42 968	-	273 199	586 152
Agenc & Aménag des constructions	111 270	5 542	0	116 812	38 900	11 468	-	50 368	66 444
Installations générales A.A.Divers	107 664	5 125	0	112 789	20 053	11 040	-	31 093	81 696
Matériel de transport	502 732	112 400	0	615 132	221 539	95 636	-	317 175	297 957
Matériel informatique	191 770	27 941	0	219 711	73 585	26 377	-	99 962	119 749
Equipements de bureau	132 198	6 261	0	138 459	59 850	13 329	-	73 179	65 280
Immobilisations en cours	11 757	-	2 050	9 707	-	-	-	-	9 707
TOTAUX	1 916 742	2 449 037	2 050	4 363 729	644 158	200 818	-	844 976	3 518 753

NOTE 10 : AUTRES ACTIFS

Le total des autres actifs s'élève au 31 décembre 2011 à **5 300 230 DT** provisionné à raison de **26 388 DT**. Il présente le détail suivant :

		(En DT)	
		31 décembre	
		2011	2010
Charges à répartir	(a)	353 319	352 112
Avances aux fournisseurs		1 512 343	27 998
Prêt fonds social à moins d'un an		45 484	30 290
Avances sur salaires		3 059	4 834
Etat, retenue à la source		5 171	5 637
Débiteurs divers		6 599	6 599
Crédit de TVA à reporter		3 332 690	5 319 230
Compte d'attente		4 998	4 486
Produits à recevoir		0	2 230
Intermédiaire centralisateur E.O 2011 souscrit à réaliser		0	4 000 000
Charges constatées d'avance		61 160	64 149
Client autres sociétés du groupe		1 392	1 392
Autres		403	56
TOTAL VALEUR BRUTE		5 326 618	9 819 013
<i>Provisions pour dépréciation des autres actifs courants</i>		<i>(26 388)</i>	<i>(26 388)</i>
TOTAL NET		5 300 230	9 792 625

(a) : dont le détail est le suivant :

DESIGNATION	TAUX	VALEURS BRUTES			RESORPTIONS			VALEURS NETTES AU 31decembre 2011
		AU 01/01/2011	CONSTAT° du 01/01/2011 au 31/12/2011	AU 31 décembre 2011	AU 01/01/2011	DOTAT du 01/01/2011 au 31/12/2011	AU 31 décembre 2011	
Charges à répartir autres que sur crédits	33.33%	223 839	93	223 932	192 530	15 760	208 290	15 642
Charges à répartir sur crédits	33.33%	68 383	0	68 383	39 318	17 832	57 150	11 233
Charges à répartir sur crédits	20%	321 559	130 800	452 359	125 247	74 136	199 383	252 976
Charges à répartir sur crédits	14.29%	149 402	0	149 402	55 204	21 344	76 548	72 854
Frais Préliminaires	33.33%	1 953	0	1 953	725	614	1 339	614
TOTAL		765 136	130 893	896 029	413 024	129 686	542 710	353 319

(b) : Il s'agit d'une provision pour dépréciation de l'avance accordée au fournisseur AFRIQUE AUTO (19 915 DT) et d'une provision pour dépréciation sur des créances « TICKETS REST OK » pour 6 473 DT.

NOTE 11 : CONCOURS BANCAIRES

Le total des concours bancaires s'élève au 31 décembre 2011 à **456 858 DT** représentant le solde comptable créditeur du compte bancaire de la société ouvert auprès de la BNA.

NOTE 12 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES

Les emprunts et les dettes rattachés totalisent en date du 31 décembre 2011 la somme de **117 526 234 DT** contre **119 503 535 DT** au 31 décembre 2010. Le détail est comme suit :

		31 décembre	
		2011	2010
Emprunts (échéances à plus d'un an)	(a)	58 934 640	70 548 407
Emprunts (échéances à moins d'un an)	(b)	55 851 168	32 363 139
Billets de trésorerie		1 136 764	15 831 739
Dettes rattachées	(c)	1 603 662	760 250
TOTAL		117 526 234	119 503 535

(a) : Les emprunts à plus d'un an au 31 décembre 2011 s'analysent comme suit :

		31 décembre	
		2011	2010
		(En DT)	
		31 décembre	
		2011	2010
▪ Emprunt Obligataire ELW 2011		16 000 000	20 000 000
▪ Emprunt Amen Bank		12 893 476	16 395 802
▪ Emprunts BS		7 175 888	6 850 000
▪ Emprunts BIAT		105 263	842 105
▪ Emprunts BT		6 075 096	5 508 408
▪ Emprunts ATB		3 150 000	5 850 000
▪ Emprunts BTE		4 687 500	8 437 500
▪ Emprunts STB		2 100 000	3 300 000
▪ Emprunts BTL		6 747 417	3 364 592
Total		58 934 640	70 548 407

(b) : Les emprunts à moins d'un an au 31 décembre 2011 s'analysent comme suit :

		31 décembre	
		2011	2010
Echéances à moins d'un an sur Emprunt Obligataire ELW 2006 / ELW 2010		4 000 000	1 000 000
Echéances à moins d'un an sur crédits à Moyen Terme		51 851 168	31 363 139
TOTAL		55 851 168	32 363 139

(c) : Les dettes rattachées représentent les intérêts courus non échus en date de clôture.

TABLEAU DES EMPRUNTS AU 31 DECEMBRE 2011

(en DT)

BANQUE	Solde en				Fin de période		
	Montant du	début	Utilisations	Rembours	Soldes	Échéance à	Échéances à
	Crédit	de période	2 011	2 011	31/12/2011	Moins d'un an	Plus d'un an
B.T1	3 000 000	1 750 020		499 992	1 250 028	499 992	750 036
B.T2	2 000 000	1 166 690		333 324	833 366	333 324	500 042
B.T3	1 500 000	750 000		300 000	450 000	300 000	150 000
B.T4	1 500 000	675 000		300 000	375 000	300 000	75 000
B.T5	2 000 000	1 000 010		399 996	600 014	399 996	200 018
B.T6	2 500 000	1 750 000		500 000	1 250 000	500 000	750 000
B.T7	1 500 000	1 050 000		300 000	750 000	300 000	450 000
B.T8	3 000 000		3 000 000	0	3 000 000	600 000	2 400 000
B.T9	1 000 000		1 000 000	0	1 000 000	200 000	800 000
	18 000 000	8 141 720	4 000 000	2 633 312	9 508 408	3 433 312	6 075 096
BTE 1	5 000 000	2 812 500		1 250 000	1 562 500	1 250 000	312 500
BTE 2	5 000 000	4 062 500		1 250 000	2 812 500	1 250 000	1 562 500
BTE 3	5 000 000	5 000 000		937 500	4 062 500	1 250 000	2 812 500
	15 000 000	11 875 000	0	3 437 500	8 437 500	3 750 000	4 687 500
STB 1	3 000 000	2 250 000		600 000	1 650 000	600 000	1 050 000
STB 2	1 500 000	1 125 000		300 000	825 000	300 000	525 000
STB 3	1 000 000	750 000		200 000	550 000	200 000	350 000
STB 4	500 000	375 000		100 000	275 000	100 000	175 000
	6 000 000	4 500 000	0	1 200 000	3 300 000	1 200 000	2 100 000
BTL 1	2 000 000	2 000 000		355 265	1 644 735	376 699	1 268 036
BTL 2	2 000 000	2 000 000		280 144	1 719 856	393 373	1 326 483
BTL 3	3 000 000		3 000 000	316 174	2 683 826	620 440	2 063 386
BTL 4	1 500 000		1 500 000	159 584	1 340 416	309 728	1 030 688
BTL 5	1 500 000		1 500 000	88 235	1 411 765	352 941	1 058 824
	10 000 000	4 000 000	6 000 000	1 199 402	8 800 598	2 053 181	6 747 417
ATTIJARI.B 1	1 000 000						
ATTIJARI.B 2	1 000 000						
ATTIJARI.B 3	1 500 000	231 903		231 903	0	0	0
ATTIJARI.B 4	1 500 000	1 200 000		300 000	900 000	300 000	600 000
ATTIJARI.B 5	1 500 000	1 200 000		300 000	900 000	300 000	600 000
ATTIJARI.B 6	1 000 000	850 000		200 000	650 000	200 000	450 000
ATTIJARI.B 7	1 000 000	850 000		200 000	650 000	200 000	450 000
ATTIJARI.B 8	3 000 000	2 850 000		600 000	2 250 000	600 000	1 650 000
ATTIJARI.B 9	1 000 000	950 000		200 000	750 000	200 000	550 000
ATTIJARI.B 10	1 000 000	950 000		200 000	750 000	200 000	550 000
ATTIJARI.B 11	2 000 000		2 000 000	87 500	1 912 500	361 738	1 550 762
ATTIJARI.B 12	1 000 000		1 000 000	44 019	955 981	180 855	775 126
	16 500 000	9 081 903	3 000 000	2 363 422	9 718 481	2 542 593	7 175 888
BIAT 1	3 000 000	947 368		631 579	315 789	315 789	0
BIAT 2	2 000 000	947 369		421 053	526 316	421 053	105 263
	5 000 000	1 894 737	0	1 052 632	842 105	736 842	105 263
B.H8	2 000 000	461 620		461 620	0	0	0
	2 000 000	461 620	0	461 620	0	0	0
ATB1	3 000 000	1 200 000		600 000	600 000	600 000	0
ATB2	3 000 000	1 200 000		600 000	600 000	600 000	0
ATB3	1 500 000	900 000		300 000	600 000	300 000	300 000
ATB4	2 000 000	1 600 000		400 000	1 200 000	400 000	800 000

ATB5	1 000 000	800 000		200 000	600 000	200 000	400 000
ATB6	1 000 000	950 000		200 000	750 000	200 000	550 000
ATB7	1 000 000	950 000		200 000	750 000	200 000	550 000
ATB8	1 000 000	950 000		200 000	750 000	200 000	550 000
	13 500 000	8 550 000	0	2 700 000	5 850 000	2 700 000	3 150 000
AMEN BANK5	2 000 000	457 556		457 556	0	0	0
AMEN BANK6	6 000 000	2 028 539		1 328 623	699 916	699 916	0
AMEN BANK7	1 000 000	336 346		220 352	115 994	115 994	0
AMEN BANK8	1 500 000	585 911		326 189	259 722	259 722	0
AMEN BANK9	1 500 000	585 039		325 703	259 336	259 336	0
AMEN BANK10	2 000 000	1 357 143		285 714	1 071 429	285 715	785 714
AMEN BANK11	1 500 000	1 017 857		214 286	803 571	214 286	589 285
AMEN BANK12	2 500 000	1 607 143		357 143	1 250 000	357 143	892 857
AMEN BANK13	1 500 000	1 017 857		214 286	803 571	214 286	589 285
AMEN BANK14	1 000 000	703 704		148 148	555 556	148 149	407 407
AMEN BANK15	1 500 000	1 038 462		230 769	807 693	230 769	576 924
AMEN BANK16	1 000 000	692 308		153 846	538 462	153 846	384 616
AMEN BANK17	1 000 000	703 700		148 148	555 552	148 148	407 404
AMEN BANK18	1 500 000	1 150 000		325 000	825 000	275 000	550 000
AMEN BANK19	1 000 000	800 000		200 000	600 000	200 000	400 000
AMEN BANK20	1 000 000	800 000		250 000	550 000	150 000	400 000
AMEN BANK21	1 000 000	800 000		200 000	600 000	200 000	400 000
AMEN BANK22	500 000	400 000		100 000	300 000	100 000	200 000
AMEN BANK23	1 000 000	850 000		200 000	650 000	200 000	450 000
AMEN BANK24	1 000 000	900 000		250 000	650 000	150 000	500 000
AMEN BANK25	1 000 000	900 000		200 000	700 000	200 000	500 000
AMEN BANK26	1 500 000	1 350 000		300 000	1 050 000	300 000	750 000
AMEN BANK27	3 500 000	3 325 000		875 000	2 450 000	525 000	1 925 000
AMEN BANK28	1 000 000		1 000 000	85 349	914 651	183 377	731 274
AMEN BANK29	1 000 000		1 000 000	91 572	908 428	182 129	726 299
AMEN BANK30	1 000 000		1 000 000	90 165	909 835	182 424	727 411
	40 000 000	23 406 565	3 000 000	7 577 849	18 828 716	5 935 240	12 893 476
ELBARAKA 1	10 000 000	10 000 000	9 500 000	0	19 500 000	19 500 000	0
	10 000 000	10 000 000	9 500 000	0	19 500 000	19 500 000	0
EZZITOUNA 1	10 000 000				0		
EZZITOUNA 2	10 000 000	10 000 000		4 000 000	6 000 000	6 000 000	0
EZZITOUNA 3	3 500 000	3 500 000		3 500 000	0	0	0
EZZITOUNA 4	14 000 000		4 500 000	500 000	4 000 000	4 000 000	0
	37 500 000	13 500 000	4 500 000	8 000 000	10 000 000	10 000 000	0
EMPRUNT OBLIGATAIRE1	5 000 000	1 000 000		1 000 000	0	0	0
EMPRUNT OBLIGATAIRE2	20 000 000	20 000 000		0	20 000 000	4 000 000	16 000 000
	25 000 000	21 000 000	0	1 000 000	20 000 000	4 000 000	16 000 000
BT SOTUGAR1	433 200	433 200	18 195		451 395	451 395	0
BT SOTUGAR2	657 239	657 239	28 130		685 369	685 369	0
BT SOTUGAR3	241 300	241 300		241 300	0	0	0
	1 331 739	1 331 739	46 325	241 300	1 136 764	1 136 764	0
BILLET DE TRESORERIE2	1 000 000	1 000 000		1 000 000	0	0	0
	1 000 000	1 000 000	0	1 000 000	0	0	0
BILLET DE TRESORERIE2	11 000 000		11 000 000	11 000 000	0	0	0
	11 000 000	0	11 000 000	11 000 000	0	0	0
TOTAL	211 831 739	118 743 284	41 046 325	43 867 037	115 922 572	56 987 932	58 934 640

NOTE 13 : DETTES ENVERS LA CLIENTELE

Le détail des dettes envers la clientèle est le suivant :

	(En DT)	
	31 décembre	
	2011	2010
Avances et acomptes reçus des clients	<i>2 446 123</i>	<i>962 885</i>
TOTAL	<i>2 446 123</i>	<i>962 885</i>

NOTE 14 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

L'analyse des comptes des fournisseurs se présente comme suit :

	(En DT)	
	31 décembre	
	2011	2010
Fournisseurs de biens en leasing	<i>1 325 085</i>	<i>3 215 873</i>
Fournisseurs de biens en leasing, factures non parvenues	<i>2 591 158</i>	<i>127 539</i>
Fournisseurs de biens en leasing, effets à payer	<i>14 591 260</i>	<i>6 017 747</i>
Fournisseurs divers	<i>1 350</i>	<i>11 827</i>
TOTAL	<i>18 508 853</i>	<i>9 372 986</i>

NOTE 15 : AUTRES

Le total des autres passifs s'élève au 31 décembre 2011 à **1 603 191 DT** contre **1 626 007 DT** au 31 décembre 2010 s'analysant comme suit :

	(En DT)	
	31 décembre	
	2011	2010
Dettes provisionnées pour congés payés	<i>260 738</i>	<i>213 420</i>
Personnel, rémunérations dues	<i>1 231</i>	<i>1 912</i>
Avance sur TFP	<i>20 563</i>	
Etat, impôts et taxes	<i>238 521</i>	<i>178174</i>
Organismes sociaux	<i>81 353</i>	<i>48 893</i>
Charges à payer	<i>548 478</i>	<i>514 622</i>
Compte d'attente	<i>27 479</i>	<i>41 051</i>
Assurance	<i>175 398</i>	<i>171 742</i>
Impôt sur les bénéfices de la période	<i>249 430</i>	<i>456 193</i>
TOTAL	<i>1 603 191</i>	<i>1 626 007</i>

NOTE 16 : INTERETS MINORITAIRES

Les Intérêts minoritaires s'élèvent au 31 décembre 2011 à **968 DT**, représentant la part des minoritaires dans les résultats cumulés au 31 décembre 2011, de la filiale **ERRIADA SICAR**.

NOTE 17 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres au 31 décembre 2010 se sont élevés à **24 706 979 DT** contre **23 392 655 DT** au 31 décembre 2011 enregistrant une amélioration de **1 314 324 DT**.

Le détail des capitaux propres se présente comme suit :

	(En DT)	
	31 décembre	
	2011	2010
Capital	15 020 000	15 020 000
Prime d'émission	1 500 000	1 500 000
Réserve légale	547 096	377 205
Fonds social	402 568	297 666
Réserves pour réinvestissements exonérés (a)	2 010 000	2 010 000
Autres réserves	1 169 956	545 000
Fonds pour risques généraux (b)	220 000	220 000
Résultats reportés	1 027 937	150 182
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT DE LA PERIODE	21 897 557	20 120 053
Résultat de la période	2 808 867	3 272 602
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	24 706 424	23 392 655

(a) : relatifs aux fonds gérés par des **SICARs** opérant dans les zones de développement régional.

(b) : Selon décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 Mai 2009, un montant de **220 000 DT** a été affecté à la constitution d'un « Fonds pour risques généraux ».

L'analyse des capitaux propres se présente comme suit :

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES
Au 31 décembre 2011
 (Exprimé en dinars)

	CAPITAL SOCIAL	PRIME D'EMISSION	RESERVE LEGALE	FONDS SOCIAL	RESERVE POUR REINVEST	AUTRES RESERVES	FONDS POUR RISQUES GENERAUX	RESULTATS REPORTEES	RESULTAT DE LA PERIODE	TOTAL
Solde au 31 décembre 2010	<i>15 020 000</i>	<i>1 500 000</i>	<i>377 205</i>	<i>297 666</i>	<i>2 010 000</i>	<i>765 000</i>	-	<i>150 182</i>	<i>3 272 602</i>	<i>23 392 655</i>
Affectations approuvées par l'AGO du 25/06/2011	-	-	<i>169 891</i>	<i>100 000</i>	<i>24 956</i>	<i>600 000</i>	-	<i>877 755</i>	<i>(1 772 602)</i>	-
Dividendes versés sur le bénéfice 2010	-	-	-	-	-	-	-	-	<i>(1 500 000)</i>	<i>(1 500 000)</i>
Intérêts sur fonds social	-	-	-	<i>4 902</i>	-	-	-	-	-	<i>4 902</i>
Résultat au 31 décembre 2011	-	-	-	-	-	-	-	-	<i>2 808 867</i>	<i>2 808 867</i>
Solde au 31 décembre 2011	<i>15 020 000</i>	<i>1 500 000</i>	<i>547 096</i>	<i>402 568</i>	<i>2 034 956</i>	<i>1 365 000</i>	-	<i>1 027 937</i>	<i>2 808 867</i>	<i>24 706 424</i>

NOTE 18 : REVENUS DE LEASING

L'exploitation de l'année 2011 a permis de dégager des revenus de leasing d'un montant de **14 082 008 DT** contre **12 197 733 DT** en 2010 enregistrant, ainsi une amélioration de **1 884 275 DT**.

L'analyse des revenus de leasing se présente ainsi :

	(En DT)	
	31 décembre	
	2011	2010
Revenus de leasing	<i>13 757 319</i>	<i>11 577 214</i>
Intérêts de retard & intercalaires	<i>193 735</i>	<i>232 980</i>
Variation des produits réservés	<i>(302 634)</i>	<i>(76 596)</i>
Autres produits d'exploitation (*)	<i>433 588</i>	<i>464 135</i>
Total des revenus de Leasing	<i>14 082 008</i>	<i>12 197 733</i>

(*) Le détail des autres produits d'exploitation est le suivant :

	(En DT)	
	31 décembre	
	2011	2010
Frais de rejet	<i>269 017</i>	<i>156 766</i>
Frais de dossiers et de suivi	<i>164 571</i>	<i>307 369</i>
TOTAL	<i>433 588</i>	<i>464 135</i>

NOTE 19 : CHARGES FINANCIERES NETTES :

Les charges financières se sont élevées au 31 décembre 2011 à **6 203 673 DT** contre **4 934 582 DT** au 31 décembre 2010, enregistrant ainsi une augmentation de **1 269 091 DT**. La variation est expliquée par l'augmentation des ressources au cours de l'exercice 2011.

NOTE 20 : PRODUITS DES PLACEMENTS :

Les produits générés par le placement de l'excédent de la trésorerie au cours de l'exercice, se sont élevés au 31 décembre 2011 à **173 345 DT** contre **52 573 DT** au 31 décembre 2010, soit une regression de 120 772 DT.

NOTE 21 : CHARGES DE PERSONNEL

L'analyse des charges de personnel se présente comme suit :

	(En DT)	
	31 décembre	
	2011	2010
Salaires et compléments de salaires	<i>1 378 549</i>	<i>1 112 114</i>
Congés à payer	<i>70 000</i>	<i>85 849</i>
C N S S	<i>192 559</i>	<i>111 095</i>
Accident de travail	<i>4 652</i>	<i>3 350</i>
Assurance Groupe	<i>18 904</i>	<i>12 139</i>
Total des charges de personnel	<i>1 664 664</i>	<i>1 324 547</i>

NOTE 22 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Les autres charges d'exploitation se sont élevées au 31 décembre 2011 à **1 133 793 DT** contre **886 105 DT** au 31 décembre 2010. Elles sont analysées comme suit :

	(En DT)	
	31 décembre	
	2011	2010
Achat fournitures	133 319	62 701
Carburant	45 250	41 501
Impôts & taxes	191 719	185 364
Rémunérations d'intermédiaires & honoraires	132 426	83 957
Frais postaux & télécommunication	173 785	139 407
Entretien, réparation et maintenance	76 181	57 226
Déplacements, missions et réceptions	36 488	48 018
Services bancaires	72 440	47 796
Charges de l'APB/BVMT/STICODEVAM	15 701	33 885
Dons et subventions	5 552	44 316
Location	47 675	32 813
Jetons de présence	58 162	7 184
Publicité publication & relations publiques	59 834	49 536
Primes d'assurance	27 732	26 362
Dons pour œuvres sociales	30 000	-
Etude, recherche	1 451	4 701
Electricité et eau	26 078	21 338
TOTAL	1 133 793	886 105

NOTE 23 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES VALEURS IMMOBILISEES ET AUX RESORPTIONS DES CHARGES A REPARTIR

Les dotations aux amortissements et aux résorptions ont enregistré une augmentation de **14 408 DT** par rapport au 31 décembre 2010 . Elles se détaillent au 31 décembre 2011 comme suit:

	(En DT)	
	31 décembre	
	2011	2010
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	14 348	14 481
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	200 818	187 564
Dotations aux résorptions des charges à répartir (a)	16 374	15 087
TOTAL	231 540	217 132

(a) : la résorption des frais d'émission des emprunts et des primes de remboursement des obligations est présentée au niveau des charges financières.

NOTE 24 : DOTATIONS NETTES DES PROVISIONS ET RESULTAT DES CREANCES RADIEES

Les dotations nettes de la période aux comptes de provision sur risques clients se sont élevées au 31 décembre 2011 à **1 470 468 DT** contre **1 004 188 DT** au 31 décembre 2010. Cette valeur représente les dotations aux provisions affectées pour dépréciation des créances nettes des reprises sur des provisions effectuées suite au recouvrement des créances

Les dotations nettes sur risques clients se détaillent ainsi :

		(En DT)	
		31 décembre	
		2011	2010
	Dotations aux provisions pour dépréciation des créances	2 870 433	1 987 462
	Radiation des créances	-	-
	Dotation aux provisions pour dépréciation des autres créances	-	6 473
	S/Total (1)	2 870 433	1 993 935
	Reprise sur provisions suite aux recouvrements des créances	(1 399 965)	(989 747)
	Reprise sur provision suite à la radiation des créances	-	-
	S/Total (2)	(1 399 965)	(989 747)
	Dotation nette des provisions et résultat des créances radiées : (1)-(2)	1 470 468	1 004 188

NOTE 25 : AUTRES GAINS ORDINAIRES

Les autres gains ordinaires se sont élevés au 31 décembre 2011 à **243 722 DT**, qui se détaillent comme suit :

		(En DT)	
		31 décembre	
		2011	2010
	Divers Produits Ordinaires	189 986	169 966
	Autres Produits	53 736	36 403
	TOTAL	243 722	206 369

NOTE 26 : IMPOT SUR LES BENEFICES

A compter de l'exercice 2011, la société **El Wifack Leasing** ne bénéficie plus de l'avantage fiscal relatif à la réduction du taux de l'impôt sur les bénéfices de **35%** à **20%** sur une durée de **5 ans** à partir de l'année d'introduction en bourse (année 2006). Ainsi pour l'exercice en cours, l'impôt sur les bénéfices a été liquidé sur la base du taux normal de l'impôt sur les bénéfices à savoir **35%** du bénéfice fiscal.

Le bénéfice fiscal est déterminé compte tenu de la déductibilité totale des provisions, et ce conformément aux dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS applicables aux sociétés de leasing.

L'impôt sur les bénéfices de l'exercice 2011 comparé à l'année 2010 se présente comme suit:

	(En DT)	
	31 décembre	
	2011	2010
Impôt sur les bénéfices	<i>980 160</i>	<i>811 912</i>
Impôt sur les bénéfices de la période	<i>980 160</i>	<i>811 912</i>

NOTE 26 : TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

ELWIFACK LEASING – ERRIADA SICAR

Conformément à la convention de gestion de fonds à capital risque datée du 30 décembre 2009, la société **ELWIFACK LEASING** a confié à la société **ERRIADA SICAR** la gestion du fonds d'un montant de **500 000 DT** moyennant une rémunération de gestion annuelle s'élevant à 1,5% prélevé sur les actifs valorisés à la fin de chaque exercice.

En 2011, aucune rémunération n'a été constatée.

NOTE 27 : INTERETS A ECHOIR SUR CONTRATS ACTIFS

	(En DT)	
	2011	2010
<i>Intérêts à échoir sur contrats actifs :</i>		
moins d'1 an	<i>11 523 260</i>	<i>10 041 653</i>
entre 1 et 5 ans	<i>9 901 524</i>	<i>8 412 303</i>
plus de 5 ans	<i>50 894</i>	<i>58 234</i>
TOTAL	<i>21 475 678</i>	<i>18 512 190</i>

NOTE 28 : EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2011 tiennent compte des événements survenus postérieurement à cette date et jusqu'au **27 Avril 2012**, date d'arrêté des comptes par le conseil d'administration de la société.

I - AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

T C A

Résidence NOUR CITY – Bureau A-1-3 Bloc A – CENTRE
URBAIN NORD - TUNIS

Téléphone: + 216 71 948 785

Télécopie: + 216 71 949 804

E-mail: tcaaudit@yahoo.fr

Abdelhedi DJEMEL & Associés

34, Avenue H. Bourguiba – Bureau N° 05 -6000 - Gabès
Cléopâtre Center – Bureau A 3-7 – CENTRE URBAIN NORD-TUNIS

Téléphone: + 216 75 27 23 33 / 71947 297

Télécopie: + 216 75 27 45 27 / 71822 328

E-mail: abdelhedi.djemel@planet.tn

**A MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE
LA SOCIETE EL WIFACK LEASING**

N. REF: TCA/ADA/ N° 06/ 2012

OBJET : Avis des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés du groupe **El Wifack Leasing** au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2011.

Messieurs,

En vertu de l'article 471 de la loi n° 2001-117 du 6 décembre 2001, complétant le code des sociétés commerciales et en exécution de la mission d'audit des états financiers consolidés du groupe «**El Wifack Leasing**», nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés du dit groupe, relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2011, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés dégagent un total du bilan de **165 248 651 DT** et un résultat consolidé de **2 808 867 DT**.

Les comptes consolidés étant arrêtés par votre conseil d'administration, il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles régissant la profession. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les présentations d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci après.

Compte tenu des diligences accomplies, nous certifions que les états financiers consolidés du groupe « **EL WIFACK LEASING** » arrêtés au 31 Décembre 2011, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous notons que suite à la circulaire de la BCT N° 2012-02 du 11 Janvier 2012 relative à l'évaluation des engagements dans le cadre des mesures conjoncturelles de soutien aux entreprises économiques, une provision collective d'un montant de **604 517 DT**, a été constituée par la société par prélèvement sur les résultats de l'exercice 2011, pour couvrir les risques latents sur les engagements courants et les engagements nécessitant un suivi particulier (note aux états financiers 2-7-1). Cette situation constitue un cas de changement de méthode de classification des actifs et de couverture des risques par rapport aux règles applicables en la matière jusqu'au 31 Décembre 2010.

En effet et antérieurement à l'exercice 2011, seules les règles prévues par la circulaire BCT N° 91-24 du 17 Décembre 1991, étaient applicables pour la classification des actifs et la couverture des risques.

En outre, les informations sur la situation financière et sur les comptes du Groupe «**EL WIFACK LEASING**», fournies dans le rapport du Conseil d'Administration et dans les documents mis à la disposition des actionnaires, sont conformes à celles contenues dans les états financiers susmentionnés.

Tunis, le 28 Avril 2012

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

TCA
Béchir NEDRI

A.D.A
Abdelhedi DJEMEL